

Déclaration préalable



Conseil Supérieur de l'Éducation du jeudi 26 janvier 2023

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Nous sommes réunis pour la première séance de l'année 2023, l'occasion pour nous toutes et tous d'échanger nos vœux les meilleurs dans une école qui puisse au mieux éduquer, former, protéger, émanciper les futurs citoyennes et citoyens de demain. Malgré un projet annoncé de bâtir l'école du futur avec le préalable d'un diagnostic partagé dans chaque territoire, l'intérêt des enfants et des jeunes est toujours insuffisamment pris en compte et la concertation peu réelle et réalisée.

Le harcèlement scolaire poursuit sa funeste trajectoire. Il est intolérable et douloureux d'être impuissants face à la détresse de jeunes qui en viennent à commettre l'irréparable. Certes le programme Phare permet de mieux évaluer mais aujourd'hui combien d'élèves souffrent ? combien de jeunes voient encore la mort pour seule issue d'apaisement ? De cela, la société est responsable, responsable de toujours laisser cours aux stigmatisations, aux stéréotypes, aux préjugés et à toutes les discriminations. Nous soutenons la demande du collectif éducation contre les LGBTI phobie d'être reçus par le ministre de l'éducation nationale pour discuter de la mise en œuvre de dispositifs spécifiques. L'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap, la morphologie, la situation sociale pour ne citer que les plus dévastatrices sont insuffisamment combattues. La proposition de projet de loi pour l'uniforme serait ainsi une solution miracle. Aucunement, le parlement comme l'ensemble de la société au travers de sondages ne s'est exprimé pour. Encore un maronnier médiatique pour tenter de cacher la forêt des difficultés quotidiennes de l'école publique.

La santé mentale et psychologique, le bien-être des élèves est mis à mal. L'anxiété dans la communauté éducative se retrouve à tous les niveaux, sur la question des apprentissages, de l'orientation comme sur le quotidien de l'école. La FCPE alerte sur le stress intense des lycéens et de leurs parents. Parcoursup a ouvert mercredi dernier et nous constatons tous les jours la proportion importante d'élèves et de parents se questionnant dès la seconde du choix des spécialités, des modalités de sélection du supérieur. La liberté de choisir son avenir professionnel, la liberté de choisir finalement des disciplines de prédilection sont entravées par un casse-tête sans fin qui commence dès la troisième par le choix de l'affectation, quand il est possible. Nombre limité ou manque de places dans certaines spécialités, projet d'orientation encore en construction, hyper sélection dans certaines filières du supérieur renforcent le plafond de verre que de trop nombreux élèves supportent. Ce plafond de verre est doublement entretenu par l'autocensure, les préjugés des élèves déjà sur leur champ des possibles face aux moyennes de moyennes et à leur lieu d'habitation, mais plus encore par la force croissante des inégalités scolaires et sociales à l'œuvre sur le territoire. La publication des IPS démontre bien le renforcement de la mise en silo des jeunesses et le renforcement du déterminisme social. Aujourd'hui l'école de la République est plus que jamais, depuis sa création, en difficulté pour faire vivre la mixité sociale et éduquer les citoyens de demain.

La FCPE est inquiète et en colère. Nous voyons toujours plus se flétrir les DHG des établissements publics, nous savons que les prochains CA seront difficiles, les établissements publics aujourd'hui sont insuffisamment pourvus par l'Etat pour remplir leurs missions. De la même façon, les cartes scolaires qui sont présentées n'augurent en rien d'une rentrée tranquille. La FCPE s'inquiète du calendrier de passage des spécialités. Le ministère a-t-il anticipé les modalités de prise en compte des spécialités pour le bac et Parcoursup si les examens venaient à être repoussés en raison des mouvements sociaux ?

Fermeture de classes, diminution de décharges de direction, fermeture de lycées professionnels, toutes ces décisions ne concernent que et toujours que l'École publique, sa communauté éducative,

les personnels, les élèves et leurs parents. Le privé a trouvé les portes grandes ouvertes pour entrer dans les politiques éducatives et augmenter la part du financement public au détriment des écoles publiques. Et si le projet de décret visant à préserver les intérêts des élèves boursiers est une bonne chose, la FCPE entend bien que ces bourses permettent aux élèves de poursuivre leur scolarité dans l'enseignement public.

Il est parfois bien compliqué pour tous les parents et tous les élèves de comprendre les annonces ministérielles et ce plus encore quand la non-concertation préalable devient la norme. La FCPE est opposée à la suppression de l'heure de technologie en 6^e, et s'est associée aux organisations syndicales dans la présentation du vœu. Nous n'ignorons pas la difficulté existante sur les mathématiques et le français mais il ne peut pas être question de vouloir mettre en place une rustine en rayant des emplois du temps une discipline, qui plus est source de nouveauté pour des collégiens de 6^e. La technologie participe bien à la construction du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de tous les élèves. C'est paradoxal de vouloir renforcer la découverte des métiers dès la 5^e, mais décider très rapidement de pas permettre aux élèves de découvrir dès la 6^e, une matière qui, tout au long du secondaire, peut participer grandement à un choix d'orientation. Nous défendons l'égalité des voies professionnelle, générale, technologique et agricole et la mise en place de passerelles toujours plus simples pour accompagner les élèves dans leur parcours avenir.

Une école pour bien apprendre et mieux vivre ; une école publique, laïque, obligatoire et gratuite, une école de la République qui construit l'égalité des droits et des chances de tous les élèves. Notre engagement reste intact et résolu.